43 Bibliothèque cantonale Fribourg

44me ANNEE N° 60 — En avant la Grue! — MARDI 28 JUILLET 1925

LA GRUYÈRE

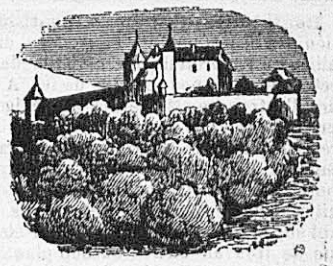

Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

ABONNEMENTS

Suisse 1 an Fr. 6.—
» 6 mois » 3.—
Etranger 1 an » 10.—
» 6 mois » 5.50
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.
Suisse . . . . . 25 »
Etranger . . . . 30 »
Annonces mortuaires et rétractations 30 »
Réclames . . . 50 »

S'adresser à **Publicitas S. A.** suisse de publicité (Cercle Catholique, 1er étage).

HORAIRE BULLE-ROMONT : Bulle, arr. 9^{08} 11^{50} (d. j. f. 14^{30}) 15^{25} 20^{07}. Bulle, dép. 6^{15} 9^{56} (10^{12}) 13^{05} 17^{50}

Solidarité.

Nous lisons dans la *Revue* de Lausanne les judicieuses lignes suivantes :

Les grandes solennités fédérales sont une occasion pour le président de l'année de la Confédération suisse de commenter les principes qui sont la base de cette Confédération. Il y a longtemps déjà qu'il en est ainsi. Les discours de Welti, de Schenk, de Numa Droz, de Louis Ruchonnet, d'Eugène Ruffy, aux Tirs fédéraux ou aux fêtes de gymnastique, ont souvent été des modèles du genre. Ceux des conseillers fédéraux actuels sont plus longs que ne l'étaient, par exemple, dans leur brièveté éloquente, ceux de Louis Ruchonnet. Mais ils n'en sont pas moins remarquables. M. Motta a eu raison de réunir en un petit volume ceux qu'il a prononcés pendant la période de guerre, et les discours de M. le conseiller fédéral Chuard, durant son année de présidence, étaient pleins de substance et de judicieuses observations. On en peut dire autant de celui qu'a prononcé M. le président Musy à la Fête fédérale de gymnastique de Genève.

Notre confrère de Berne, le *Bund*, commente une des phrases de ce discours dans un article de fond qu'un de nos lecteurs nous demande de signaler. A la fin de son allocution M. Musy avait dit :

Pour nous tous, au-dessus du particularisme de nos races, au-dessus des divergences confessionnelles, des rivalités de partis, des antagonismes d'ordre social, il y a l'unité nationale, il y a la Suisse.

Le *Bund* ajoute :

Puisse M. Musy être entendu partout ! Puisse cette parole atteindre aussi ces gymnastes qui, pour des motifs de classe ou de confession, ont voulu couper le lien entre eux et les autres autres gymnastes, ne plus rien savoir de la grande association commune et mettre ainsi la diversité au-dessus de l'unité. Il y en a tant que même les phrases rebattues des discours de fêtes fédérales prennent une portée pratique qui vous donne un certain malaise.

Le terrain sur lequel les éléments dissemblables peuvent vivre ensemble et en bonne amitié fédérale est celui de la Constitution fédérale suisse. Notre constitution donne à chacun la liberté dont il a besoin pour cultiver sa personnalité ; elle ne veut pas donner ce qui ne se concilie pas avec la liberté du prochain. Le surplus, il faut le demander au sentiment de la solidarité, ou tout au moins à la mesure ordinaire de simple tolérance réciproque.

Le peuple suisse est si bigarré dans sa composition et ses éléments divers sont si étroitement mêlangés par la vie moderne que la manie des accusations d'hérésie le conduirait vite à sa perte politique...

Quand des citoyens se réunissent pour une œuvre inspirée par l'amour du prochain, on ne devrait pas, une fois le mouvement lancé, séparer violemment les participants en classes, partis et confessions. Car chaque œuvre désintéressée est une école de solidarité entre Confédérés. Pourquoi le chant, le tir, la gymnastique devraient-ils recevoir une empreinte de confession ou de parti ? Gymnastes, chanteurs et tireurs sont les soutiens de la liberté, disait-on jadis, quand l'idée patriotique commune n'avait pas encore été divisée et subdivisée. Pourquoi a-t-il fallu que la belle œuvre des Amies de la jeune fille, si peu dangereuse au point de vue confessionnel et politique, fût privée de la collaboration d'un groupement confessionnel et coupée en deux au moment où elle avait trouvé des bases solides ? Pourquoi l'Almanach Pestalozzi, neutre au point de vue confessionnel, doit-il être combattu au nom de préoccupations confessionnelles ? Pourquoi cherche-t-on à diviser les Eclaireurs ? Est-ce pour développer le sentiment de solidarité ?

Et quand deux êtres passent par dessus les divergences confessionnelles pour s'unir pour la vie et cultiver la solidarité dans l'association humaine la plus étroite et la plus sainte, en vertu de leur bon droit constitutionnel, est-il beau de voir traiter en chaire la jeune femme de concubine et le jeune homme de brigand ? Et cela seulement parce qu'ils n'ont pas voulu tenir compte de séparations au-dessus desquelles, d'après les paroles mêmes du président de la Confédération, se trouve l'unité suisse.

C'est ce que se sera demandé plus d'un de ceux auxquels les belles pensées de notre premier magistrats auront été droit au cœur et qui ont essayé de faire en pensée un pas de plus : le pas qui conduit à la pratique.

Les petits chagrins.

Du *Temps* :

Ceux qui sont astreints, depuis plusieurs années déjà, à « faire pénitence », selon l'expression du ministre des finances, vont retrouver, il faut le craindre, avec l'ère des vacances qui s'ouvre, une nouvelle source de joies tarie et de nouveaux motifs de regrets à ajouter à la liste interminable de leurs petits bonheurs perdus.

Comme tout le monde, ces sacrifiés du siècle, encore qu'ils aient vu leurs appointements devenir médiocres, leurs salaires d'intellectuels dérisoires et leurs rentes se rétrécir, telle une nouvelle peau de chagin, aspirent à quelque repos. Pour eux, ainsi que pour les autres, partir est le grand rêve du moment. Une fois de plus ils le réaliseront peut-être, mais quelles déceptions les attendent, là encore, et que la vie va se faire un malin plaisir de les ramener au sentiment de leur condition présente !

Ce sera toujours de la même façon qu'elle se révélera à eux, cette rude réalité, non par des coups de massue ou des événements catastrophiques, mais par une multitude de coups d'épingle, de petits tracas, de petites humiliations, de petites cruautés.

Elle les « déclassera », par exemple, et, au lieu des bourgeoises secondes, les contraindra à faire le voyage sur les banquettes des troisièmes classes. Elle les dirigea tout doucement vers la pension de famille pour ménages peu fortunés. Elle les privera ici d'un abonnement au casino, jugé trop coûteux, là d'une excursion en auto-car déclarée hors de prix, là encore d'une petite commodité que l'on s'était payée l'an passé et à laquelle il faudra renoncer cette année. Elle leur interdira non seulement les pays étrangers, mais une foule de villégiature de mer ou de montagne. Au besoin, elle les parquera dans un village, dans une ferme chez les paysans, pas loin du torrent ou de la mer, mais très loin, hélas ? du moindre confort.

Et eux, ce ne sera pas non plus par des larmes ou par des soupirs qu'ils marqueront les coups qui les frappent, mais par une ombre légère sur le visage, un pli de la bouche à peine estompé. Ainsi que certains personnages de Dickens très malheureux qui ont conservé un joli sourire.

Au fait, dira-t-on, pourquoi pleurer ? Ce ne sont là que des petits chagrins, c'est-à-dire bien peu de chose, n'est ce pas ? à côté des grands malheurs de la vie, rien du tout en face des catastrophes. Avouons que tout cela prête plutôt à rire qu'à être pris au tragique...

Avouons tout de même aussi que ces petits chagrins n'atteignent pas seulement les nouveaux pauvres pendant les vacances, mais les rongent toute l'année. Depuis l'appartement qu'il a fallu abandonner ou la maison natale qu'il a fallu vendre, depuis la domestique qu'il a fallu renvoyer, depuis certaines joies intellectuelles du théâtre ou du concert auxquelles il a fallu renoncer jusqu'aux mille tracas nouveaux qu'il faut subir, c'est une suite ininterrompue de privations, de vexations et d'amertumes. L'âge de fer dans lequel nous sommes entrés ne connaît ni répit ni pitié : il frappe indistinctement les petites choses comme les grandes. Mais quand on sait que la vie est un tissu de petites choses et que le vrai bonheur s'affirme surtout dans les détails, on ne peut s'empêcher de penser que cette succession de petits chagrins doit constituer, à la fin, une grande douleur pour certains et qu'un peu de pitié vaut mieux ici que beaucoup d'ironie.

Fête nationale de 1925.

Appel du Comité suisse de la Fête Nationale.

Les chants retentissent, les cloches lancent dans les airs leurs appels ; sur les places publiques des orateurs discourent.

Nous écoutons, le cœur tendu, cette évocation multiple du Premier Août 1921.

Nous écoutons...

Mais ici, tout près de nous, à nos côtés, dans cette maison grise ou ce chalet noir, dans cette rue, sur cette prairie, il est des êtres que n'atteint aucun écho.

La « grande voix de la Patrie », ne serait-elle pas pour eux ? Pourquoi un silence obstiné les couvre-t-il de sa dure cuirasse ? Pourquoi leurs lèvres ne se remuent-elles pas en même temps que les nôtres pour proclamer leur bonheur et leurs espérances ou dire, au contraire, leurs peines ? Leurs âmes seraient-elles desséchées ? Leurs cœurs seraient-ils vides ? Pourtant leurs yeux ont un accent : ils cherchent, ils scrutent, ils pleurent...

Dès lors notre joie est diminuée. Des infirmes sont là, sourds ou muets ne pouvant participer à sa plénitude. Des infirmes sont là, qui, leur vie durant, sont privés de rapports de société usuels ; des infirmes sont là, dont les relations sont constamment entravées par le malheur.

Le Premier Août. Jour de solidarité étroite. Il faut que les sourds eux-mêmes entendent le témoignage de notre sympathie. Il faut que les muets répondent, d'un regard, à ce qu'ils auront pu lire dans nos cœurs.

Nous briserons leur isolement. Nous irons à eux, les bras ouverts, et les entraînerons dans la foule agissante afin que leurs intelligences contribuent au bien du pays.

Plusieurs associations, plusieurs instituts ont entrepris la noble tâche de parer à leur infirmité. Le Peuple suisse les soutiendra. Il sait que l'éducation et que l'instruction d'une nation serait sans valeur si tels de ses enfants étaient confinés dans l'ignorance, si, par négligence, plusieurs d'entre-eux, cruellement éprouvés, n'avaient pas la possibilité de se développer.

En accordant, le Premier Août, son obole en faveur des sourds et des sourds muets — auxquels ira la vente des cartes postales et des insignes — le Peuple suisse fera un acte d'union ; il servira aussi les intérêts du pays, car tout être susceptible ou mis en état d'accomplir un travail — si modeste soit-il — collabore à la prospérité nationale.

PEUPLE SUISSE !

Tu chantes ton bonheur ; songe à ceux qui ne connaissent que la mélancolie secrète de leur âme.

Tu écoutes, ravi, les paroles qui te réconfortent et te guident, à travers tant de difficultés, vers le bonheur : songe à ceux que le sort a réduits à n'entendre jamais que leurs pensées.

Tu vis pour la liberté : songe à ceux de tes enfants qui demeurent dans une perpétuelle dépendance. Offre-leur en ce jour ton appui et ton amour.

(Edouard Chapuisat).

Pour le Comité suisse de la Fête Nationale :
MUSY, Président de la Confédération, Berne, président d'honneur.
Dr SCHERRER, Stadtammann, St-Gall, président.
H. MICHELI, conseiller national, Genève, vice-président.
Dr BERTONI, conseiller aux Etats, Lugano, vice-président.
CALAME, directeur, Winterthour, président du comité exécutif.
V. SCHUSTER, Zurich, président du comité de propagande
G. BISLIN, Zurich, trésorier.
J. BRANDENBERGER, Zurich, secrétaire.
O. VATERLAUS, Thalwil.

Commerce extérieur des produits agricoles.

L'importation des principaux produits agricoles a marqué, au cours du mois de juin, un recul assez notable pour certaines positions douanières, par rapport au mois de juin 1924. C'est le cas par exemple de la viande conservée alors que la viande congelée marque une augmentation. On a également importé des quantités de beurre frais un peu moins considérables qu'au mois précédent, mais encore de beaucoup supérieures à celles du mois correspondant de 1924. Cette importation se répartit à raison de 4.900 q. provenant de Danemark, pour une valeur de 2,3 millions, de 3.600 q. d'Italie ; le reste venait de Hollande, de France, d'Allemagne et d'Autriche. L'importation de la graisse de porc a été supérieure à celle du mois précédent, mais inférieure a celle de juin 1924. Nos principaux fournisseurs sont les Etats-Unis d'Amérique et la Hollande. L'importation du fromage italien à pâte molle est demeurée au-dessous des chiffres du mois précédent ainsi que de juin 1924. Forte augmentation dans l'importation des tourteaux et recul notable pour les farines fourragères. L'importation du bétail de boucherie fut en recul également.

Dans le domaine des exportations, le lait condensé marque une avance considérable par rapport au mois précédent, mais non pas en regard de juin 1924. Nos principaux clients sont l'Angleterre, l'Allemagne, l'Indo-Chine et la France. Au total une quarantaine de pays achètent du lait stérilisé en Suisse. L'exportation du fromage s'élève, en chiffre rond, aux trois quarts de celle du mois de juin 1913. Ce sont l'Allemagne, les Etats Unis, l'Italie, l'Autriche et la France qui se sont surtout approvisionnés chez nous. Les exportations de bétail sont demeurées assez minimes.

NOUVELLES SUISSES

Recettes de la Confédération. — Au cours du 1er semestre de 1925, l'ensemble des *recettes douanières* s'est élevé à 94.44 millions de francs contre 92,6 millions l'année précédente. Le budget porte un montant de 194 millions à l'exclusion de la douane sur le tabac. Les *droits sur le timbre et sur les coupons* ont atteint pour la même période 22,74 millions de francs, contre 20,49 millions l'année précédente. On compte, pour ce poste sur une recette brute de 31 millions qui seront sans doute notablement dépassés. L'excédent des recettes d'exploitation des *C. F. F.* atteint pour ce premier semestre 48,44 millions, contre 59,3 millions en 1924. L'administration des *postes* accuse une plus-value des recettes de 1,7 million de francs et les *télégraphes et téléphones*, de 14,1 millions contre 13,2 millions l'année précédente.

Rentabilité de l'électrification. — Bien des doutes ont été émis dans divers milieux à l'endroit de la rentabilité de l'électrification de nos chemins de fer. A vrai dire, l'entreprise est énorme, elle exige un certain courage et un singulier esprit d'entreprise. Mais que les sceptiques se rassurent ! Au cours de la dernière séance du conseil d'administration des C. F. F., on a fait savoir que le résultat des calculs portant sur la rentabilité de la traction électrique se trouvait être beaucoup plus favorable qu'on ne l'avait tout d'abord présumé. Ces calculs sont établis, comme on sait, sur la base du prix du charbon consommé dans les mêmes conditions.

La fièvre aphteuse. — (*Comuniqué de Berne*). — La fièvre aphteuse, qui sévit dans les cantons de Vaud et de Fribourg, a pu être localisée, dans le canton de Vaud, à la vallée de l'Hongrin et dans le canton de Fribourg, à quelques endroits du district de la Gruyère. Grâce aux mesures énergiques qui ont été prises, il y a tout lieu de croire que l'épizootie ne s'étendra pas.

Une enquête officielle est actuellement en cours pour découvrir l'origine de l'infection ; elle aboutira, selon toute prévision, à des conclusions définitives. Jusqu'ici, on a pu établir que l'infection était due très probablement à des troupeaux de moutons auxquels on a fait faire, au mépris des prescriptions existantes, un long trajet sur route.

L'importation des moutons est soumise à la condition que le bétail importé soit conduit immédiatement aux abattoirs autorisés à recevoir le bétail étranger. Lors de la descente des Alpes en automne, les mesures nécessaires seront prises d'accord avec les autorités cantonales afin d'éviter le contact du bétail sain avec des animaux malades.

NEUCHATEL. — Un drame à Buttes. — Au cours d'une discussion, vendredi à midi, César Rosselet, à Vers-chez-Antoine, à la Montagne des Buttes, près Fleurier, a tué, au moyen d'un madrier d'une pompe, Mme Rose Jéquier-Yersin, 64 ans, sa servante. Voyant sa victime rouler à terre, Rosselet s'enfuit. On l'a retrouvé, vers 18 heures, pendu près de sa maison. L'émotion causée par ce drame est grande dans toute la contrée.

VALAIS. — Incendie d'une fabrique à Martigny. — Un incendie s'est déclaré, à minuit, la nuit de dimanche à lundi, à la fabrique de pâtes alimentaires Spagnoli, à Martigny-Ville.

L'immense bâtiment a été presque complètement détruit. Les dégâts se chiffrent par centaines de mille francs. Les bureaux, les wagons de farines, tous les stocks sont détruits.

GENÈVE. — Une farouche décision. — Samedi, un nommé Félix Poletti, 43 ans, Français, domicilié à Genève, atteint de neurasthénie, avait tenté de se trancher les artères carotides avec un rasoir, puis s'était traîné, malgré de graves blessures, à travers bois, jusqu'à la ligne du chemin de fer Annemasse-Bellegarde, où il s'était couché, attendant le passage du train.

Le conducteur aperçut à temps le corps sur les rails. Il stoppa le convoi qui s'arrêta à cinq mètres à peine de Poletti. Le désespéré fut conduit d'urgence à l'hôpital de Saint-Julien. Estimant que les blessures du malheureux n'étaient point suffisamment graves, les médecins le renvoyèrent après lui avoir donné quelques soins

Durant toute la nuit, Poletti erra à travers la campagne et, dimanche matin, à un kilomètre de la gare de Bossey-Veyrier, au lieu dit clos de Levant, il se précipita sur la voie au passage de l'express Paris-Evian qui le décapita.

Le cadavre, affreusement mutilé, a été transporté à la mairie d'Etrembières.

A L'ÉTRANGER

FRANCE

La lutte contre le communisme

On mande de Paris au *Journal de Genève* :

« Au conseil de cabinet de vendredi, M. Painlevé a communiqué à ses collègues le résultat des délibérations qui ont eu lieu ces jours derniers au sujet des menées communistes. On assure que, dans quelques jours, des mesures très énergiques seront prises. Dans certains milieux, on parle notamment de l'arrestation de MM. Cachin et Doriot. Dans tous les cas, le gouvernement paraît estimer que la situation ne peut se prolonger sans danger et qu'une répression sévère s'impose.

En attendant, l'espèce de Soviet que les communistes ont constitué sous le nom de comité central d'action annonce pour dimanche 2 août une « grande démonstration prolétarienne » qui sera suivie d'une grève générale de vingt-quatre heures. Pour déjouer les dispositions qui pourraient être prises par la police, ce comité aurait l'intention de dissimuler jusqu'au dernier moment l'heure exacte et le lieu de cette démonstration. »

Grève au Creusot.

Les mineurs des houillères du Creusot ont cessé le travail vendredi. Le calme est absolu.

Grève dans les banques.

Une agitation sérieuse se manifeste chez les employés de banque à Paris. Dans les établissements de crédit, les employés demandent une augmentation de 40 %, tandis que les banques ne veulent accorder que 25 %.

A Marseille, les employés de banque sont déjà en grève.

AUSTRALIE

Une véranda s'écroule.

80 tués, 200 blessés.

Au cours des fêtes données à l'occasion de la présence de marins américains au large, 2000 fusiliers marins défilaient dans les rues de Melbourne, lorsqu'une véranda s'écroula. 280 personnes l'occupaient et furent projetées dans le vide. 80 d'entre elles ont été tuées et on compte 200 blessés dont une soixantaine grièvement.

EGYPTE

Les assassins du Sirdar seront exécutés.

La Cour de cassation a rejeté le pourvoi des assassins du sirdar.

ALLEMAGNE

La grève dans la Sarre.

74.000 mineurs.

La grève des charbonnages de la Sarre a commencé lundi matin. 99 % des mineurs ont cessé le travail. Des pourparlers ont commencé à Paris pour aplanir le conflit.

Brèves nouvelles

SUISSE

De nouveaux cas de fièvre aphteuse sont signalés dans les communes vaudoises de Leysin, Ormonts-Dessus et Rossinières. Le rouget de porc sévit dans 34 communes.

— A Genève, des cambrioleurs ont pénétré dans l'épicerie et l'appartement des époux Meylan, rue des bains, et ont réussi à emporter une somme de 1500 fr.

— A Genève également, un bébé de dix-huit mois trompant la surveillance de sa mère a fait une chute de huit mètres. Il est mort à l'Hôpital peu après son arrivée.

ÉTRANGER

Dimanche, sept personnes se sont noyées dans les bains publics des environs de Berlin.

— Un incendie a détruit le manoir de Mursayshall près de Perth, en Ecosse. Un jeune enfant, sa bonne et sa gouvernante ont été brûlés vifs.

— Le boxeur Battling Siky, vainqueur de Carpentier, atteint d'un coup de couteau au cou, a été trouvé gisant, sans connaissance, dans une rue d'un quartier mal famé de New-York.

— Un auto-car transportant vingt-cinq excursionnistes a capoté à une vingtaine de kilomètres de Bristol. Il y a trois morts et plusieurs blessés.

— 651 morts et plus de 100 000 réfugiés, tel est le bilan des récentes inondations en Corée.

Accident de montagne.

Trois touristes parisiens faisant la traversée des Aiguilles des Petits Charmoz au-dessus du Montanvert, ont fait une chute de 60 mètres. L'un d'eux a eu plusieurs côtes brisées. Pour un autre, on craint une fracture du crâne.

Une caravane de secours est partie à leur recherche.

CANTON DE FRIBOURG

Le prévôt de Saint-Nicolas. — Dimanche a eu lieu l'installation de Mgr Jean Quartenoud, désigné en mai dernier par le Grand Conseil comme révérendissime Prévôt crossé et mîtré de la cathédrale de St-Nicolas.

La cérémonie s'est déroulée dans cette église sous la présidence de Mgr Besson, évêque de Fribourg, Lausanne et Genève, et en présence du nonce Mgr Maglione et d'une nombreuse assistance.

Examens universitaires. — Dans la session d'examens qui vient de se terminer, la Faculté de droit a conféré un diplôme de licence en droit à MM. Jean Bourgknecht, de Fribourg ; Guiseppe Lepori, de Lopagno (Tessin) ; Paul Oberholzer, de Goldingen (St-Gall) ; Müller Joseph, de Rickenbach (Lucerne) ; Jacob Camen, de Reams (Grisons) ; Ernest Holz, d'Estavayer-le-Lac ; Coquoz Roland, de Martigny (Valais) ; Ody Albert, de Bulle et Monico Costantino, de Dongio (Tessin).

Un diplôme de licence ès-sciences commerciales a été accordée à M. Ignace Grellinger, de Reinach (Bâle-Campagne).

Brevets pour l'enseignement primaire. — Dans sa séance du 24 juillet, la Commission cantonale des études a décerné les brevets de capacité pour l'enseignement primaire aux candidats suivants :

Avec la mention *très bien*, à MM. Casimir Both, de Lessoc ; Louis Verdon, de Dompierre ; Auguste Müller, de Schupfart (Argovie) ; Mlles Eugénie Bongard, de Montécu ; Angèle Bord, de Farvagny-le-Grand ; Marie Brunisholz, de Praroman ; Marie Cochard, de Saint-Martin ; Marie-Thérèse Jaquier, de Monthey (Valais) ; Thérèse Longchamp, de Malapalud (Vaud) ; Canisia Maradan, de Cerniat ; Pierrine Margaroli, de Soriso (Italie) ; Julianne Ody, de Vaulruz et Fribourg ; Lucette Pasquier, de Bulle ; Maria Pythoud, d'Albeuve ; Maria Savary, de Sales (Gruyère) ; Marie Schmutz, de Romont ; Lucie Théraulaz, de La Roche ; Angèle Torriani, de Rancate (Tessin).

Avec la mention *bien*, à MM. Louis Barbey, de Morlon ; Albert Bossel, de Saint-Martin ; Antoine Ruffieux, de Crésuz ; Joseph Villard, de Châtel-Saint-Denis ; Johann Kopp, de Dussnang (Thurgovie) ; Mlles Marguerite Bandelier, de Sornetan (Jura bernois) ; Marie-Thérèse Berset, de Villarsiviriaux ; Hortense Dupasquier, de La Tour-de-Trême ; Marie Antoinette Duruz, de Murist ; Edwige Ecoffey, de La Tour-de-Trême ; Yolande Folly, de Villarepos ; Rose Frossard, du Crêt ; Marie-Louise Gaudard, de Sales (Gruyère) ; Ruth Guillod, du Bas-Vully ; Marie-Louise Menoud, de La Joux ; Germaine Rey, de Massonnens.

Avec la mention *satisfaisant*, à MM. Léon Bays, de Chavannes-les-Forts ; Léon Berset, de Villarsiviriaux ; Joseph Bertschy, de Guin ; Aloys Dupont, de Grandvillard ; Louis Esseiva, de Montévraz ; Eugène Sautaux, de Montagny-les-Monts ; Benjamin Zamofing, de Saint-Ours ; Robert Zurich, de Lessoc ; Oscar Aeby, de Saint-Sylvestre ; Ernest Maradan, de Cerniat ; Fernand Sapin, d'Autigny ; Mlles Anny Kemmer, de Bâle ; Anna Tschann, de Buchrain (Lucerne) ; Lucie Vorlet, de Villeneuve ; Marguerite Dubois, de La Chaux-de-Fonds.

Un brevet pour l'étranger a été octroyé à Mlle Mathilde Wæber, de Courtepin.

Les candidates dont les noms suivent ont été mises au bénéfice du diplôme spécial pour l'enseignement des ouvrages manuels : Mlles Yvonne Blanc, de Corbières ; Marie Bosson, de Promasens ; Aurélie Descloux, de Romanens ; Julie Roh, de Conthey (Valais) ; Philomène Hartmann, de Fribourg ; Emma Herrli, de Chiètres, et Lina Wasserfallen, de Chiètres.

GRUYÈRE

Nécrologie. — A Bulle est décédée samedi Madame Vve Thérésine Seydoux-Perrin, épouse de feu M. le Sergent de gendarmerie de notre ville. La défunte, qui laisse à son actif de belles œuvres de charité, était considérée comme une personne de bien.

* * *

De Riaz, nous avons appris la mort, survenue hier, de Madame Vve Vincent Clerc, propriétaire de l'auberge de la Maison de Ville au dit lieu. Epouse et mère vaillante, Mme Clerc dirigeait en outre d'une façon très adroite son établissement. C'est grâce à ces qualités qu'elle put élever son honorable famille à laquelle vont toutes nos sympathies.

Nous présentons aux familles atteintes par ces deuils, nos sincères condoléances.

Mort du barde Botrel. — Les journaux de ce matin nous apprennent le décès du chansonnier breton bien connu Th. Botrel, survenu dimanche en Bretagne, à la suite d'une courte maladie.

Théodore Botrel, que les Bullois ont eu une fois ou l'autre le plaisir d'entendre, est l'auteur d'une série de chansons qui traitaient essentiellement des mœurs de la Bretagne et firent le tour du monde. La mélodie de la *Paimpolaise* est des plus célèbres. On possède aussi un recueil de chansons militaires, composées par Botrel durant la guerre mondiale pour soutenir le moral des troupes françaises.

Exposition d'aviculture. — Sous les auspices de la Fédération fribourgeoise des sociétés d'aviculture, la section de la Singine, forte de 12 membres seulement, n'a pas craint d'assumer la lourde tâche de l'organisation de l'exposition cantonale d'aviculture qui eut lieu à St Antoine, du 2 au 4 mai écoulé. Toutes les sections du canton, groupant les districts de la Sarine, du Lac, de la Broye, de la Glâne, de la Singine et de la Gruyère, firent preuve en la circonstance de beaucoup de solidarité et rivalisèrent d'ardeur pour l'organisation des collections de sociétés réunissant les plus beaux spécimens de la basse-cour et du clapier. Quoique de grands progrès aient déjà été réalisés dans ce domaine, il reste encore beaucoup à faire pour répandre dans nos contrées les principes d'un élevage plus rationnel et partant plus rémunérateur.

Au concours de sections, Bulle s'est classée 3me dans la catégorie *lapins*, avec un total de 90,47 sur un maximum de 100 points, et 4me dans la catégorie *poules*, avec un total de 82 points, obtenant ainsi un prix d'honneur et un 1er prix.

Les meilleurs résultats furent obtenus par les éleveurs suivants :

Lapins.

Géants des Flandres. — Deillon Fernand, P. C. 94 points ; Glasson Félix, P. C. 91,5, P. H. 89,5 et 88 ; Kolly Pacifique, P. H. 89,5 et 87,5 ; Morand Antonin, P. H. 89.

Béliers français. — Morand Ant., P. H. 89.

Tachetés suisses. — Desbiolles Eug., 96 P. C.

Bleus de Vienne. — Crotti Eugène, P. H. 88 ; Noël François, 86 P. H.

Argentés de Champagne. — Gerber Albert, P. H. 89,8, collection individuelle (6 sujets) ; Luthy Adolphe, P. H. 85,6, collection individuelle ; Blanc Louis, P. C. 91,5, P. H. 90 et 89,5 ; Glasson Félix, P. H. 90 et 89 ; Toffel Louis, P. H. 87 et 86.

Poules.

Plymouth-Rocks. — Crotti Eugène, 1er prix, 83,5, 82, 81,5.

Rhode-Islands. — Felder Joseph, 1er prix, 82,7, collection individuelle (5 sujets) ; Moret Alfred, 1er prix, 83 et 82.

Wyandottes blanches. — Charrière Louis, P. H. 86,5, 1er prix, 84 ; Gex Jules, 1er prix, 83,5, collection individuelle (5 sujets).

Wyandottes dorées. — Oberson Jules, 2me prix, 77,5, 76,5, 3me prix, 75.

Rhénanes. — Ecoffey Blandine, 1er prix, 83,5 et 83.

Abréviations.

P. C. = Prix de championnat,	91-100	points.
P. H. = Prix d'honneur,	86- 90	»
Premier prix,	81- 85	»
Deuxième prix,	71- 80	»
Troisième prix,	61- 70	»

Les concours de sections à la Fête de gymnastique. — Conformément à l'article 35 du Règlement de fête fédéral d'après lequel les résultats du concours de sections avec indication du nombre de points sont publiés dans les organes officiels immédiatement après la fête, ces points tant attendus viennent de paraître, par ordre des sections, puisque le rang n'existe plus dans les concours fédéraux de gymnastique depuis la fête de Genève de 1891.

Nous pensons intéresser nos lecteurs en leur donnant le nombre de points obtenus par les sections fribourgeoises.

On sait qu'il faut 138 points pour une couronne de laurier et 132 pour une couronne de chêne.

IIme division : Bulle 139,08 points ; Fribourg Ancienne, 137,37 p.

Vme division : Broc, 139,58 ; Fribourg-Freiburgia 136,75.

VIme division : Châtel St-Denis, 136 p.

VIIme division : Morat, 138,58 ; Estavayer 133.67.

Catégorie B.

Romont, 130.50, diplôme.

Costumes nationaux et chants populaires suisses. — La commission des costumes nationaux et de la chanson populaire suisse organise le 12 septembre, à Berne, une journée spéciale de costumes et de chants populaires suisses.

Le cortège officiel du 12 septembre réunira les costumes suisses de tous les cantons et districts. Celui-ci, grâce à la participation extraordinaire, constituera un fait historique.

Le comité fait un appel patriotique à tous les districts qui n'y auraient pas encore repondu.

Voici les avantages que le comité offre à tout groupement inscrit :

1. Le billet simple course donne droit au retour.

2. Entrée libre à l'Exposition nationale d'agriculture.

3. Logement gratuit du 12 au 13 septembre.

Sont admis à l'inscription tous les costumes, féminins et masculins, qui sont historiques ou qui se portent actuellement dans le pays d'après la tradition.

Un concert de chants populaires suisses est prévu dans la soirée du 12 septembre.

Il serait à désirer que la Gruyère soit également bien représentée, c'est d'ailleurs le vœu exprimé par le comité d'organisation de cette fête. C'est pour atteindre ce but que nous nous permettons de faire un appel pressant à toutes les personnes qui possèdent des costumes de vouloir y participer.

Comme les inscriptions doivent être remises à Berne pour le 31 juillet au plus tard, nous prions toutes ces personnes de s'inscrire à l'Hôtel de Ville, salle à manger, 1er étage, le 29 juillet à 8 ½ h. du soir.

Un groupe de la Gruyère.

Bibliothèque communale. — Le public est informé que la bibliothèque communale est régulièrement fermée, pour cause de revue, du 1er août au 1er septembre de chaque année. Tous les livres en circulation doivent être rentrés le jeudi 30 juillet au plus tard. L'amende prévue au règlement sera rigoureusement appliquée.

Le bibliothécaire.

IIme Fête cantonale des lutteurs fribourgeois. — Ensuite de l'extension de la fièvre aphteuse dans notre contrée, le Comité d'organisation de cette fête, afin de faciliter la tâche de nos autorités et leur permettre de lutter efficacement contre ce fléau, a décidé de renvoyer cette manifestation au printemps 1926.

La course des sous-officiers. — Les 18 et 19 juillet écoulés, la section des sous-officiers de la Gruyère a visité les fortifications de St-Maurice. Cette sortie avait réuni un nombre imposant de participants, lesquels, conduits par le lieut. colonel Allemann, le capitaine Peyraud et les lieutenants Feigel, Binz et Andrey, sont rentrés absolument enchantés de leur petit voyage.

Nos soldats ont pris le train jusqu'à la station de St-Maurice. De là, ils se sont rendus — à pied bien entendu — à Dailly, où eut lieu la prise des cantonnements. Aimablement reçus par le capitaine Weber, intendant des Forts, nos sous-offs, après une courte agape à Morcles, regagnèrent Dailly pour y passer la nuit. Le dimanche matin on fit une visite minutieuse des Forts. Le respect des ordonnances militaires nous oblige à ne rien dévoiler sur ce qui a été vu ; dommage pour le lecteur, mais avec le militaire il faut être prudent.

Le retour se fit sans aucun accroc. A Bulle, point terminus, nos sous offs, avant de se séparer, passèrent quelques instants à l'Hôtel des Alpes, local de la section. M. le capitaine Peyraud, en termes très cordiaux, a remercié la section des sous-officiers, au nom de la section gruyérienne des officiers, dont il est le président, d'avoir songé à l'inviter à cette course ; il en gardera le meilleur souvenir. Il termina en formant ses meilleurs vœux pour l'avenir des deux sociétés.

M. Félix Remy, fourrier, président de la section des Sous-Officiers, répondit et adressa également ses remerciements sincères à tous ceux qui, malgré certaines difficultés, ont fait leur possible pour accompagner pendant ces deux jours la section gruyérienne des Sous-Offs.

M. Brodard, sergent-major, ajouta encore quelques mots et la séance fut levée à 20 heures 3/4. La fatigue guettant nos Sous-Offs, ceux-ci durent se résigner à aller se reposer pour regagner le sommeil de la veille qui, d'après ce qui nous a été rapporté, ne fut guère bien long.

Temps orageux. — Les orages sont, depuis quelque temps, particulièrement violents. De tous côtés, nous apprenons que des incendies ont été provoqués par le feu du temps. Grâce aux montagnes qui nous entourent, la violence des orages est peut être un peu atténuée chez nous, mais nous en subissons quand même quelques dégâts.

Au cours de l'orage de jeudi dernier, la foudre est tombée sur le paratonnerre de l'église de Gruyères, alors qu'avait lieu une messe d'enterrement. Pendant le même orage, le feu du ciel abattit un chêne entre Bulle et Morlon, une minute après que M. Schwartz, agriculteur au dit lieu, eut quitté l'ombrage de cet arbre qu'il avait pris pour abri.

Vendredi, entre 5 et 6 heures du soir, la foudre est tombée sur la ferme de M. François Moret, sise au territoire de la commune de Vuadens. Un commencement d'incendie fut promptement éteint par les voisins accourus.

* * *

La Société électrique de Bulle nous communique :

Les orages de jeudi et vendredi ayant endommagé la ligne primaire Charmey-Bulle et la ligne de raccordement aux E. E F., Broc Bulle, nos abonnés ont été momentanément privés de courant.

Cette interruption a été prolongée du fait que nous avons dû rechercher le lieu de l'accident par inspection de toutes les lignes primaires.

La durée de pareilles interruptions de courant par suite d'orage ou de chûte d'arbres sur nos lignes pourrait souvent être considérablement diminuée si nous connaissions immédiatement le lieu de l'accident.

Nous serons reconnaissants à ceux qui, constatant une perturbation sur les lignes ou dans les transformateurs, nous les signaleront immédiatement, et nous leur rembourserons naturellement tous leurs frais.

Ils rendront ainsi service non seulement à la Société Electrique, mais encore et surtout à l'ensemble de la population.

Nous rappelons qu'en cas de rupture des conduites, il est interdit de toucher aux fils ; il y a danger de mort.

Curieux phénomène. — Vers 19 heures, mercredi dernier, à Bulle et dans les environs, un phénomène atmosphérique assez curieux s'est produit.

Alors que le thermomètre marquait 35 à 38 degrés de chaleur, les murs extérieurs des maisons ont commencé à ruisseler. L'asphalte des rues dégageait une telle chaleur que l'air devenait irrespirable. On était obligé de lever la tête pour pouvoir respirer d'une façon plus ou moins normale. Ce phénomène de condensation en pleine chaleur est pour le moins curieux et drôle.

Notre grand'rue. — Le pavage de la Grand'rue de Bulle qui, aux termes des conventions, doit être achevé pour le premier août, avance bon train. A voir le soin et le sérieux qui président à ce travail, on peut croire qu'il donnera satisfaction à tout le monde et engagera l'édilité à continuer dans cette voie.

Le camp des éclaireurs. — Le grand camp des éclaireurs suisses s'est inauguré lundi à Berne. Il est installé sur la petite Allmend et offre l'aspect le plus pittoresque. Environ 2200 éclaireurs l'occupent, venus de tous les cantons, sauf de ceux de la Suisse centrale catholique. Le camp occupe une surface de 63.000 mètres carrés. Les éclaireurs font naturellement leur cuisine eux-mêmes sur des foyers improvisés. L'autorité bernoise n'ayant pas accordé la lumière électrique, celle-ci est fournie par des accumulateurs. Le camp a son bureau de poste et de télégraphe et une station de télégraphie sans fil.

Hier matin, une troupe d'éclaireurs formée des membres des sections de scouts de Bulle, Broc, Marsens et Vuippens, se sont embarqués par le B.-R. à destination de Berne.

Confiseurs en ballade. — Les Confiseurs lausannois, profitant de leur journée de repos — leurs établissements étant fermés le lundi de chaque semaine —, sont venus, hier en Gruyère. Arrivés le matin à 10 h 09, à Bulle, ils sont partis par train spécial pour Broc où ils ont visité la Fabrique de chocolat Peter, Cailler, Kohler sous la direction en personne de l'Administrateur-délégué de cette société, M. Alex. Cailler.

Ces visiteurs, au nombre d'une septantaine, ont dîné à l'Hôtel de Ville, à Broc, puis ont terminé leur excursion dans notre contrée en visitant Gruyères.

Au Casino de Fouras. — Les nombreux amis que M. Henri Moratin, ancien directeur de *La Lyre* de Broc, a laissés dans notre contrée seront heureux d'apprendre qu'il a fait ses débuts, comme chef d'orchestre, avec la troupe de ce Casino, le 16 juillet écoulé, avec « Faust ».

Au nombre des artistes figurant dans la troupe, nous relevons les noms de : Mmes Jacqueline Prieur, première chanteuse qui fit les délices du public genevois et vaudois pendant de nombreuses années et Andrée Lyss, desclauzas.

Le comité de direction du Casino de Fouras a accepté à l'unanimité, avec félicitations, un petit opéra en deux actes, intitulé *Zella*, dont le poème et la musique sont de M. Henri Moratin. L'action se passe dans le Jura bernois à l'époque de la mobilisation. Cette œuvre, charmante et fine, remportera, nous en sommes sûrs, un succès certain. Nos félicitations à l'auteur.

Communiqué. — Une note du Comité de Secours en faveur des Suisses revenus de Russie fait à nouveau appel à la générosité du peuple suisse.

La misère de beaucoup de nos malheureux compatriotes étant encore très grande, l'Autorité communale avise le public bullois que des feuilles de souscription déposent à la Caisse de Ville où les dons seront reçus avec reconnaissance.

Le Conseil communal.

SOCIÉTÉS LOCALES

Comité inter-sociétés. — Réunion du Comité, **mercredi soir, 29 crt., à 8 ½ h., à l'Hôtel de Ville.**

Tractandum :

Préparation de la Fête nationale du 1er août.

Il honore sa femme

car elle veille à la santé de ses enfants et de toute la famille en n'employant que le renommé succédané de café mélange mocca. Exigez les véritables paquets **rouges** marque Kunzlé

VIRGO

Prix en magasin : Virgo 1.40, Sykos 0.50, Nago Olten

La Société des Cafetiers
(Section de la Gruyère)

a le regret de faire part du décès de

Madame Vve Vincent CLERC
aubergiste à Riaz

membre de la Société et mère de son dévoué secrétaire-caissier.

Prière d'assister à son ensevelissement qui aura lieu mercredi 29 juillet, à 10 h.

Le Comité.

L'office anniversaire pour le repos de l'âme de

MADAME
Ernestine Remy-Tinguely

sera célébré à l'église de Bulle, vendredi 31 juillet, à 7 ½ h.

†

Messieurs Arthur, Louis et Gustave CLERC, à Riaz ; Madame et Monsieur Cyprien CAILLE et famille, à La Tour-de-Trême ; Madame et Monsieur Pierre PUGIN et famille, à Riaz ; Monsieur et Madame Basile KOLLY, à Villars-sur-Glâne ; Monsieur Léon CLERC et sa fille Maria, à Villaraboud ; Mlle Léonie CLERC, à Villaraboud ; Monsieur Louis CLERC, à Bussigny ; Madame et Monsieur Ambroise DUDING, à Riaz ; les familles DONZALLAZ, à Massonnens, REMY, à Farvagny, CHAVANNAZ, à Vuisternens-en-Ogoz, MOURET à Villarsel-le-Gibloux et toutes les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Vve Eugénie CLERC

leur chère et regrettée mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, décédée dans sa 60me année, le 27 juillet, munie des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu à Riaz, le mercredi 29 juillet, à 10 heures.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

A VENDRE

une jolie maison

de 3 chambres, cuisine et atelier.
Pour visiter, s'adresser à **Mme Vve Louis Papaux, Farvagny-le-Grand.**
Envoyer les offres jusqu'au **15 août à Papaux Arthur,** boulanger, **Vuadens.**

Gros Escargots

sont achetés tous les jeudis, de 8 à 12 h., à la **gare des C. E. G.,** au plus haut prix du jour.
Se recommande,
J. MANDLY, Palézieux-gare.

Mise révoquée.

La vente des immeubles appartenant à M. HENRI JAQUIER, fixée au mercredi 29 juillet 1925, est révoquée à cause de la fièvre aphteuse.
Bulle, le 27 juillet 1925.
Office des Poursuites.

ASSOCIATION

Pour fonder une **Maison d'expéditions avec catalogue d'articles très courants, on désire un associé** disposant d'un certain capital. Rendement assez certain.
Adresser offres à **Publicitas, Bulle,** sous P. 7451 B.

VENDREDI 31 Juillet

irrévocable dernier jour et fermeture de notre Vente

Soldes de Fin de Saison

OCCASIONS EXTRAORDINAIRES
dans tous les Rayons et pour tout le monde.

POUR LES DERNIERS JOURS :

1 LOT de
Manteaux de pluie et Mi-saison
soldés en 4 séries
19.--, 25.--, 35.--, 50.--.

De notre stock d'été, il nous reste encore environ
100 Robes pour Dames
que nous soldons en 6 séries
3.90, 5.--, 10.--, 15.-, 20.-, 30.-

1 LOT de
Cravates à nouer
pour Messieurs, belle qualité, valant au moins le double
soldées en 3 séries
1.— 2.— 3.—

Pendant ces quelques jours
10 à 20 %
de **Rabais** sur **tous les articles en magasin.**
A l'exception de quelques
— ARTICLES DE RÉCLAME —

GRANDS MAGASINS
AU LOUVRE, BULLE

FEUILLETON DE *LA GRUYÈRE*

Dernière du Nom

PAR 37

TESSIER-BAILLEUL

— C'est de l'enfantillage, répliqua-t-il. Quand viendra l'heure de votre triomphe, vous serez comtesse de Kerovan, et vous me remercierez pour la fermeté dont j'ai fait preuve. Quant à vos accusations, ce n'est autre chose que les divagations d'un enfant en colère. J'espère que quand je viendrai vous voir, je vous trouverai en de meilleures dispositions. A présent, s'il vous plaît, nous allons monter à votre chambre.

Il la saisit par un bras, et sur un signe qu'il lui fit, Mme Nicole la prit par l'autre.

Mme Corlay prit une bougie et les invita à les suivre.

Michel et la gouvernante entraînèrent Lucyenne jusqu'à l'etage supérieur.

— Par ici, M. de Kerovan, dit Mme Corlay en se dirigeant vers une chambre placée sur le derrière de la maison. Voilà l'appartement de Mademoiselle. Ce n'est peut-être pas luxueux pour une personne habituée aux grandeurs d'un château, mais elle sera libre de le quitter quand il lui plaira de retourner à Kerovan.

— La chambre noire! s'écria Mme Nicole. Une bonne idée, Catherine. Je voudrais savoir comment ferait Mademoiselle pour s'échapper de là.

Catherine ouvrit la porte de la chambre et entra, en élevant la lumière à la hauteur de sa tête.

Michel et la gouvernante la suivirent sans lâcher Lucyenne.

La pièce pouvait avoir neuf pieds carrés. Habituellement, elle servait de chambre de débarras, ou, encore, on y serrait les provisions de la maison.

Elle n'avait point de fenêtre, et elle n'était aérée que par un vasitas placé au-dessus de la porte.

Le plancher était nu et tout le mobilier consistait en un petit lit de fer, une table et une chaise.

Mme Corlay alla chercher la malle de Lucyenne et la posa contre le mur.

C'était là une prison véritablement horrible pour une jeune fille qui avait été aussi délicatement élevée que Lucyenne.

Et cependant, elle y entra fièrement.

— Il n'est pas trop tard, Lucyenne, dit Michel, d'un ton compatissant. Je voudrais tant vous épargner cette épreuve! Des hommes sont devenus fous dans de pareilles prisons! Ma pauvre Lucyenne, vous n'avez qu'à dire un mot pour être rendue à la lumière et à la liberté!

— Je préfère l'obscurité et l'emprisonnement à un mariage auquel s'opposent mon cœur et ma conscience, répliqua Lucyenne.

Alors vous l'aurez voulu, dit Michel. Madame Corlay, ajouta-t-il en se tournant vers Catherine qui se tenait les mains posées sur les hanches, quand Mademoiselle de Kerovan se déclarera prête à épouser le comte Raymond, vous m'enverrez un messager avec une lettre scellée pour me le faire savoir. Au reçu d'une pareille lettre, je me hâterai de venir. A présent Lucyenne, je vais vous dire adieu.

Il fit un pas vers la jeune fille, comme s'il avait eu l'intention de l'embrasser.

Lucyenne le regarda avec une surprise hautaine.

— Ne me touchez pas! dit-elle. Vous êtes un loup sous la peau d'un ageau!

Michel recula devant son indignation et s'éloigna en silence.

La gouvernante le suivit. Puis, Mme Corlay prit la bougie, se retira à reculons, et barra la porte.

Lucyenne, au milieu de la pièce, pâle, les yeux dilatés, écouta le bruit de leurs pas sur les marches de l'escalier et suivit des yeux la lumière de la bougie qui pénétrait par le vasistas et qui soudainement disparut.

Quelques minutes plus tard, toujours immobile à la même place, elle entendit ses ennemis qui partaient, la grille qui se fermait, la porte qu'on barrait et le bruit des pas de Mme Corlay qui regagnait sa chambre.

CHAPITRE XIII

Conscience coupable.

Pendant que se passaient ces événements qui changeaient si profondément l'existence de Lucyenne, que devenait Yvonne?

Après s'être séparée de son amie à la gare de Rennes, elle était, comme nous l'avons dit, montée dans un fiacre, avec sa femme de chambre et Kersollec et s'était fait conduire à un hôtel où un appartement fut mis à sa disposition.

Kersollec, suivi de celui qui jouait auprès de lui le rôle de valet, fut logé dans une chambre qui faisait suite à celle d'Yvonne.

Mais la porte qui communiquait entre les appartements était fermée et Yvonne en ôta la clef.

Le petit salon qui faisait partie de la pièce occupée par Yvonne était très agréable, très confortable; des lampes électriques enfermées dans des verres de nuance opaline tombant d'un lustre, inondaient l'appartement d'une douce lumière.

On avait monté une des malles d'Yvonne, et Anne, sa femme de chambre, l'avait ouverte.

Yvonne ôta ses vêtements, passa une robe en cachemire blanc et chaussa une paire de pantoufles en velours.

Puis, elle avança un fauteuil près de la cheminée et se chauffa les mains.

— Vous pouvez sonner, Anne, dit-elle. Je dînerai ici.

La femme de chambre obéit.

— Le maître aussi? demanda Anne, avec hésitation.

— Le maître! dit Yvonne. Vous n'avez pas de maître, Anne. Je suis mariée à M. de Kersollec, c'est vrai, mais il est pour moi comme un étranger. Vous n'avez pas à vous occuper de lui. (*A suivre.*)

Pour les

CONSERVES et CONFITURES

Bocaux à stériliser „Helvétia“

contenance	½	¾	1 —	1 ½	2 lt.
	1.10	1.20	1.45	1.55	1.75

1 lot **Bocaux à stériliser „Mars“**

contenance	1 lt.	1 ½ lt.
	1.—	1.25

Verres à confitures

contenance	¼	¾	1.—	1 ½	2.—	2 ½ lt.
	—.40	—.60	—.70	—.80	—.90	1.—

Pots à confitures, terre jaune

contenance	½	¾	1.—	1 ½	2 lt.
	—.40	—.55	—.65	—.80	1.—

Jattes à confitures en verre 1re qualité

Grand.	5	4	3	2	1
Prix	—.30	—.35	—.40	—.45	—.50

Bouteilles à fruits

contenance	¾	1.—	1 ½ lt.
	—.70	1.—	1.15

AU LOUVRE, BULLE

Renvoi de mises en location.

En raison de la propagation de la fièvre aphteuse, **les mises de montagne et fanages de la Commune d'ALBEUVE, annoncées pour le 3 août, sont renvoyées jusqu'à nouvel avis.**

Demandez une **HENNIEZ-LITHINÉE** eau minérale par excellence.

Dépôt général :

A. LUTHY, à Bulle.

Téléphone 243.

Savon **Steinfels** blanc et jaune

FEUX d'ARTIFICE

garantis.

Grande variété.

- PRIX RÉDUITS -

EMILE MORARD

-- BULLE --

Téléphone No 122.

COMMUNE D'ESTAVANNENS

AVIS

Le Conseil communal d'ESTAVANNENS avise le public en général, spécialement les personnes qui font la cueillette des fruits sauvages et des escargots, qu'il **fait défense formelle de pénétrer sur les pâturages du territoire de la commune d'Estavannens,** cela par crainte de la fièvre aphteuse.

Amende 10 fr., partageable entre le délateur et la bourse des pauvres de dite commune. 1825

Estavannens, le 25 juillet 1925.

Par ordre: *Secrétariat communal.*

FONDUE

au vacherin, à **Fr. 1.20,** au

Café des Ormeaux

(ancien Café CASTELLA)

FRIBOURG 20139

Toiles pour **DRAPS DE LIT**

Excellentes qualités blanchies.

Pur fil, 165 cm. Fr. 7.35 par m.
Pur fil, 180 cm. Fr. 7.95 par m.
Mi-fil, 163 cm. Fr. 4.95 par m.
Mi-fil, 178 cm. Fr. 5.45 par m.

Tous linges de maison.

Spécialité de **Trousseaux complets.**

Ourlets jour, broderie. **Directement** de notre propre **Tissage de Toiles.** 278

MÜLLER & Cie

LANGENTHAL (Berne)

(Maison fondée en 1898).

— *Demandez échantillons* —

On cherche à louer un magasin

de préférence à la campagne.

S'adres. à **Publicitas, Bulle,** sous P. 7445 B.

Domestique de campagne

trouverait place de suite.

S'adr. à **Publicitas Bulle,** sous P. 7446 B. 1815

A VENDRE

MOTO

2 ¾ HP, marque *Gladiator,* bon état de marche.

S'adresser à **Joseph Ruffieux,** rue de la Trême, **Bulle.**

Poulettes 1925

Grand choix, les meilleures pondeuses!

En 1924 nos 370 pondeuses nous ont produit 58.978 œufs!

Prix actuels:

Poulettes de 3 mois . Fr. 3.50
„ 4 mois . „ 4.—
„ 5 mois . „ 5.—
„ 6 mois . „ 6.—

Envoi partout par poste ou chemin de fer.

PARC AVICOLE, SION

A LOUER

pour le 1er août, **un joli logement** neuf de 3 chambres, une cuisine et jardin, pr 2 ou 3 personnes, au centre du village de Broc.

S'adres. à **Publicitas Bulle,** sous P. 7447 B.

On cherche une chienne

qui a mis bas un de ces jours, taille moyenne ou grande, n'importe qu'elle race, mais en bonne santé, pour lui faire **nourir quelques petite.** - S'adresser chez **M. Eustis, Mont-Pèlerin sur-Vevey.**

ON DEMANDE

dans un hôtel de campagne une

jeune fille

sérieuse et de toute confiance pour aider au ménage et servir au café.

S'adres. à **Publicitas, Bulle,** sous P 1624 B. 1821

OCCASION

A vendre à bas prix

une machine de cordonnier

grand modèle, à l'état de neuf.

S'ardresser à **M. Léon Gremaud, à Broc.**

Abricots du Valais

	5 Kg.	10 Kg.
Franco Colis		
à stériliser	9. —	17. —
Gros et moy.	8. —	15. —

Em. FELLEY, Saxon.

APPARTEMENT

de 2 - 3 chambres

est demandé

en ville pour personne seule.

Adresser offres à **Publicitas, Bulle,** sous P. 1605 B. 1805

SCIERIE

vaste, bien située

à vendre

avec habitation, jardin, verger.

S'adres. à **M. A. Grandjean,** notaire, **Fribourg.** 1807

ARTICLES DE VOYAGES

Malles — Paniers — Valises — Valises japonaises.

Sacs de voyage en cuir, toile, imitation.

Sacs de touristes. — Suif-case.

TOUJOURS BEAU CHOIX EN

SACOCHES POUR DAMES -- MAROQUINERIE

SOUVENIRS -- SCULPTURES DE L'OBERLAND.

Belle marchandise. Prix avantageux. Timbres d'esc. 5 % A. C. G.

LIBRAIRIE-PAPETERIE

ACKERMANN-EBERLÉ

BULLE — Grand'Rue — BULLE

Fièvre aphteuse

C'est le fléau actuel, la bête noire des propriétaires et éleveurs de porcs.

Pour votre tranquillité et contre les pertes occasionnées par cette terrible maladie, assurez vos porcs: **Vous retirez le 80 % de leur valeur et cela ne coûte que Fr. 3 par porc.**

Envoyez votre adhésion au Directeur-Gérant de l'Assurance mutuelle porcine, P. 13188 L.

M. COTTENS, 18 rue St-François, LAUSANNE.

VINS pour les Fanages

Rouges - - Blancs

Rouges	Blancs
Alicante doux	Albana gris
Montagne	San Severo très gris
Roussillon	La Côte
Bordeaux	Fendant.

Se recommande

Juan MORENO, Rue de Gruyères, **BULLE.**

FRAMBOISES

sont achetées au prix du jour

par les **Etablissements Jules BLANC, Bulle.**

Mises juridiques.

L'Office des faillites de la Gruyère vendra à tout prix, à son bureau, à Bulle, le **mardi 4 août 1925, à 14 heures,** les immeubles, propriété de la masse en faillite **Félicien Grangier et Schmidt Ls.,** comprenant le **téléférage de l'Hongrin avec toutes les machines d'exploitation, ainsi que la scie et voies Decauville.** 1819

Bulle, le 24 juillet 1925.

L'Office des Faillites.

Saison d'été

Toujours un grand choix de

CHAPEAUX garnis.

— Chapeaux et Voiles de deuil —

SALON DE MODE

Jeanne Glasson

— BULLE —

Maison Pinaton.

Réparations soignées. Réparations soignées.